

Guillaume Cuchet

La France au xix^e siècle

L'onde de choc de la Révolution

UNE TRÈS BRÈVE HISTOIRE

INTRODUCTION

Un des aspects les plus frappants de l'histoire de la France au XIX^e siècle est la fréquence avec laquelle elle change de régimes politiques. À partir de 1814, après la période de la Révolution et de l'Empire, ils se succèdent comme des dynasties royales : Restauration (1814-1830), Monarchie de Juillet (1830-1848), Deuxième République (1848-1851), Second Empire (1852-1870), Troisième République (1870-1940). Avant 1870, leur durée de vie moyenne est de quinze à vingt ans. La Troisième République – le plus durable à ce jour de nos régimes modernes, même si la Cinquième devrait normalement le dépasser en 2028 – aurait bien pu disparaître elle-même en 1889 avec la crise boulangiste et confirmer ainsi la statistique. C'est à ce moment-là seulement qu'elle a fait la preuve de sa capacité à durer plus longtemps.

Au XIX^e siècle, les régimes passent donc plus vite que les hommes, qui sont en position d'en connaître plusieurs dans leur existence. Jusqu'à six potentiellement. Un Français qui aurait eu 15 ans

en 1814 – un adolescent de l'Empire – en aurait eu 31 en 1830, 49 en 1848, 53 en 1852, 71 au moment de la naissance de la Troisième République, à l'instar d'un Adolphe Thiers (1797-1877) ou d'un Victor Hugo (1802-1885) qui sont un peu, chacun à leur manière, la «dixneuviémité» faite hommes. On aurait pu penser qu'une telle succession ait nourri un fort scepticisme en matière politique et constitutionnelle, mais force est de constater que non. La «foi» politique est perpétuellement ressurgissante au XIX^e siècle, plus que son homologue religieuse. De là à penser que cette durée moyenne de quinze à vingt ans n'est pas le fruit du hasard mais correspond à un phénomène structurel : le temps qu'il faut à la jeune génération pour oublier les désillusions de la précédente et prendre la relève des vaincus dans son propre camp, il n'y a qu'un pas. Cette instabilité illustre en tout cas la difficulté qu'a eue la France, après le choc de la Révolution, à «trouver son port» politiquement, pour reprendre une expression célèbre de François Furet.

On peut formuler le problème de la façon suivante : la Révolution a créé une société incarnée par le Code civil de 1804 (les deux tiers des articles concernaient le droit de propriété); elle a posé des principes politiques fondamentaux, de type libéral, résumés dans la déclaration des droits de l'homme du 26 août 1789; le Consulat et l'Empire sont à

l'origine d'une organisation administrative, judiciaire, religieuse, financière (préfets, procureurs généraux, concordat, Banque de France, etc.) qui n'a pas été remise en cause, mais le pays a eu le plus grand mal à trouver un régime politique durable qui pût surmonter ses divisions tout en assurant une certaine efficience de l'action publique.

Pour y parvenir, le pays, devenu un véritable laboratoire politique, a fait plusieurs essais en reprenant dans l'ordre, mais à chaque fois plus longuement, des formules éternnées sous la Révolution, inspirées d'exemples étrangers (anglais ou américain) ou imitées de l'Antiquité : monarchie constitutionnelle (1789-1792/1815-1848), république (1792-1799/1848-1851), consulat (1799-1804/1851-1852), empire autoritaire (1804-1814/1852-1869), empire libéral (1815/1869-1870). Comme s'il avait fallu s'y reprendre à deux fois pour aboutir. On s'arrêtera en 1889, l'année du centenaire de la Révolution, de l'Exposition universelle à Paris et de l'inauguration de la Tour Eiffel, terme d'un « court XIX^e siècle » au-delà duquel commence, à bien des égards, une autre histoire.

De là les deux questions principales auxquelles on tâchera ici de répondre : pourquoi une telle instabilité et pourquoi cette stabilisation après 1870 ?

CONCLUSION

O n a vu que François Furet disait de la Révolution qu'elle était « entrée au port » à la fin des années 1870 avec l'arrivée des républicains au pouvoir au terme d'un double cycle constitutionnel qui avait vu le pays tester, tour à tour, plusieurs régimes possibles, la première fois entre 1791 et 1815, et la seconde entre 1815 et 1870. Un tel avènement – il faut y insister – n'avait rien d'inéluctable. En mai 1870, Gambetta et ses amis croyaient l'Empire refondé pour vingt ans et l'année suivante, si le comte de Chambord eût été moins intransigeant, la restauration était peut-être possible. Quant à la Deuxième République, elle a été le plus bref des régimes du XIX^e siècle et la Troisième mettra près de dix ans à s'imposer.

Il reste qu'en 1889, l'année du centenaire de la Révolution et de l'Exposition universelle à Paris, la République a fait la preuve de sa capacité à surmonter une crise majeure qui, en d'autres temps, l'eût peut-être emportée. Si Boulanger avait été plus décidé ou, tout simplement, moins républicain, en

ce soir de triomphe électoral du 27 janvier 1889 à Paris où certains de ses proches lui ont suggéré de faire un coup d'État, les choses auraient peut-être pu se passer différemment. Mais si tel n'a pas été le cas, c'est aussi parce que la République avait poussé dans le pays des racines suffisamment solides pour résister à la bourrasque. Elles sont simplement plus récentes qu'on ne le croit souvent.

Comment expliquer un tel raffermissement ?

Certainement pas en raison d'un quelconque apaisement des querelles politiques et idéologiques françaises puisque celui-ci n'a pas eu lieu. Les républicains opportunistes ont certes renoncé aux hardiesses sociales du programme de 1848 qui, dans un pays encore très majoritairement rural et paysan, où la bourgeoisie et les milieux indépendants occupaient une place importante, leur eussent fermé à jamais les portes du pouvoir. Ils ont parfaitement entendu, de ce point de vue, la leçon de Thiers, auquel ils ont fait en 1877 des funérailles grandioses. La République a été très prudente sur le terrain économique, social, fiscal, même si elle s'est « rattrapée » sur celui, idéologique, de la laïcité et de l'anticléricalisme, qui était aussi un moyen pour elle de fédérer et de mobiliser ses troupes. Le choc sera d'autant plus rude que le catholicisme d'alors était plus intransigeant et au sommet de ses courbes reconstituées depuis la Révolution.

C'est donc ailleurs qu'il faut chercher des éléments de réponse à la question.

La première raison est l'assagissement relatif de Paris. Un des grands problèmes de l'histoire politique du XIX^e siècle en France est la proximité des pouvoirs et du foyer principal des révolutions depuis 1789, ces quartiers du centre et de l'est de Paris si prompts à s'enflammer en cas de crise, là où résidaient ceux que Tocqueville a appelés dans ses souvenirs de 1848, « les hommes à visage d'émeute ». Thiers en était bien conscient qui, dès les débuts de la Commune, transporta les pouvoirs à Versailles d'où la Chambre des députés et le Sénat ne reviendront qu'en 1879. Le massacre de la « Semaine sanglante », l'haussmannisation de la ville, le départ pour la banlieue des populations ouvrières, le passage dans le camp nationaliste d'une partie des quartiers centraux (pendant l'Affaire Dreyfus, ce sont des équipes mobiles de militants nationalistes, ceux qu'Anatole France appelait les « trublions », qui harcèlent la police), le renforcement des forces de l'ordre, ont fini par éteindre l'ancien foyer des contagions révolutionnaires du XIX^e siècle.

La deuxième est un certain épuisement des alternatives constitutionnelles. Les trois droites françaises distinguées naguère par René Rémond (légitimiste, orléaniste et bonapartiste) ont fini par perdre chacune leurs prétendants les plus sérieux.

Le prince impérial meurt en 1879, en Afrique du Sud dans l'armée anglaise, tué par les Zoulous (les napoléonides ne sont pas heureux dans leur postérité) et le comte de Chambord, de tous les rois de France (même s'il n'a pas régné) peut-être le plus aimé des siens, est mort sans enfant en 1883. Le comte de Paris, de la famille des Orléans, qui lui succède comme prétendant, n'aura pas la même aura. Les droites historiques ont survécu mais elles se sont, par la force des choses, de plus en plus républicanisées, même si le régime, par sa conception restrictive de ce qu'on n'appelait pas encore l'«arc républicain», mais qui existait déjà, et sa laïcité militante, ne leur a guère facilité le ralliement. La discussion constitutionnelle va passer tendanciuellement de la question de la forme (républicaine ou non) du régime à celle de sa nature (plus ou moins parlementaire et libérale). De ce point de vue là aussi le boulangisme est un tournant.

La troisième raison tient à la nature du régime, cette «république absolue» dont a parlé Odile Rudelle, défiante à l'égard de l'exécutif, organisée pour éviter tout pouvoir fort, dans laquelle la crise était, paradoxalement, un moyen de trouver des solutions politiques aux problèmes à travers des majorités de rechange perpétuellement réinventées. D'où le paradoxe d'une stabilité qui était faite, dans le détail, d'une grande instabilité ministérielle. Elle

était compensée par la continuité du personnel politique et administratif, et, de temps en temps, l'action d'un gouvernement qui durait plus longtemps que les autres, deux ans généralement. Le système fonctionnera ainsi, vaille que vaille, jusque dans les années 1930, date à laquelle il est entré dans une période de difficultés croissantes, soldée par la défaite et le régime de Vichy.

Pour finir, il est frappant de constater à quel point la mémoire de cette histoire est longtemps restée vive dans la culture politique française, au moins jusqu'au début de la Cinquième République. En 1955 encore, sous la Quatrième, quand Edgar Faure a eu recours à la dissolution (ce qu'on n'avait pas fait depuis Mac-Mahon), il a fait scandale et a été exclu du Parti radical. Et en 1962, c'est encore au nom du souvenir du 2 décembre 1851 que pratiquement toute la gauche s'est opposée au rétablissement de l'élection du président au suffrage universel direct. Cette hypermnésie idéologique était une tendance générale de la vie politique française mais on a tout de même l'impression qu'elle était plus marquée à gauche qu'à droite. Pendant longtemps, à gauche, on n'a pas cessé de revenir sur ces grandes dates sans même avoir besoin de préciser les millésimes tant ils étaient évidents : le 18 Brumaire, le 2 décembre (surtout), le 18 mars (pour l'extrême gauche), le 24 mai, le 16 mai, etc.,

autant de combats décisifs, mais aussi de « crimes de droite » (pour parler comme Hugo), qui balisaient le chemin d'un triomphe, celui de l'avènement définitif de la République. En face, la droite, divisée et vaincue, moins rompue à la mise en scène peut-être, n'a longtemps pas eu de récit de même force à lui opposer. Il faudra attendre pour cela le gaullisme.

Table des matières

<i>Introduction</i>	6
1. LA PREMIÈRE RESTAURATION ET LES CENT-JOURS (1814-1815).....	11
La Première Restauration, 13 – Les Cent-Jours ou la relance de la dynamique révolutionnaire, 17	
2. LA SECONDE RESTAURATION (1815-1830)	23
La phase libérale (1816-1820), 24 – La phase « réactionnaire » (1820-1827), 27 – La réaction à l'intérieur, 30 – Les illusions perdues de la Restauration, 31	
3. LA MONARCHIE DE JUILLET (1830-1848)	35
La révolution de juillet 1830, 36 – Une période initiale d'incertitudes (1830-1832), 39 – La conso- lidation (1832-1835), 41 – Les belles années du régime (1836-1846), 42 – Les principales réalisa- tions, 44 – Vers la révolution de février 1848, 46	
4. LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUE (1848-1851)	49
Cinq semaines d'« illusion lyrique », 51 – La défaite des « révolutionnaires » parisiens, 52 – L'échec de la République bourgeoise et modérée, 54 – Le triangle des forces politiques, 55	

5. LE SECOND EMPIRE (1852-1870).....	59
La naissance du régime, 61 – Réalisations du Second Empire, 65 – De l'« Empire autoritaire » à l'« Empire libéral », 69	
6. LES DÉBUTS INCERTAINS DE LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE (1870-1879).....	75
Des débuts difficiles, 76 – L'échec de la tentative de restauration monarchique, 84 – L'adoption de la « constitution » de 1875, 87 – La crise du 16 mai 1877, 89	
7. LA RÉPUBLIQUE AU POUVOIR (1879-1889).....	91
L'œuvre des républicains opportunistes, 93 – La crise boulangiste, 96	
<i>Conclusion</i>	102
<i>Bibliographie succincte</i>	109